

RÉSERVE NATURELLE
DU BOUT DU LAC D'ANNECY

UNE RÉGLEMENTATION POURQUOI ?

Une réserve naturelle a pour vocation de protéger un patrimoine naturel exceptionnel et reconnu.

Pour trouver le juste équilibre entre enjeux patrimoniaux et activités humaines, une réglementation s'y applique. Elle sert de garde-fou et permet à chacun de profiter au mieux du site tout en préservant la faune, la flore, les paysages et les milieux naturels.

Les agents des réserves naturelles, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Office National des Forêts ou de la Gendarmerie nationale sont, entre autres, chargés de faire respecter cette réglementation.



Les chiens sont interdits, même tenus en laisse, car ils peuvent créer des dégâts chez les oiseaux nichant au sol et déranger les animaux sauvages.



Le sentier a été aménagé pour permettre aux familles avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite de découvrir ce magnifique écrin de nature. Merci de laisser votre vélo à l'entrée de la réserve naturelle.



Pour limiter le risque incendie élevé, surtout en été, les atteintes à la flore et le dérangement de la faune, il est interdit de faire du feu.



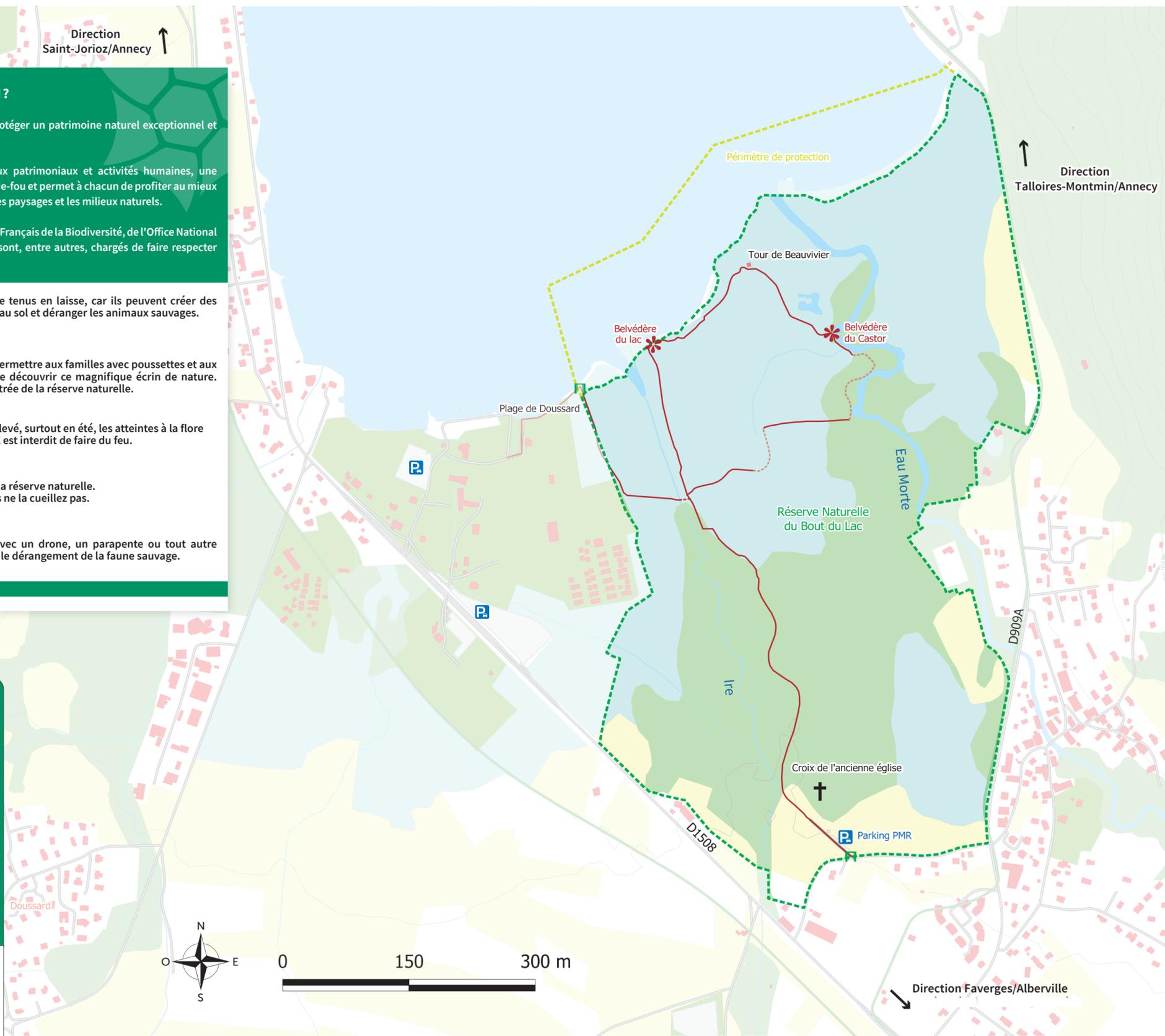
La flore est protégée au sein de la réserve naturelle. Contemplez-la, respirez-là, mais ne la cueillez pas.



Survoler la réserve naturelle avec un drone, un parapente ou tout autre aéronef est interdit pour limiter le dérangement de la faune sauvage.

LÉGENDE

- Limites de la réserve naturelle
- Portes d'entrée de la réserve naturelle
- Parkings
- Sentier balisé accessible PMR
- Sentier balisé
- Belvédère



UN SENTIER PÉDAGOGIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Un sentier pédagogique aménagé pour les personnes à mobilité réduite permet de découvrir la réserve naturelle au travers des informations disposées le long du sentier. Les panneaux sont équipés d'impression en braille pour les personnes mal voyantes. Un document FALC (Facile à lire et à comprendre) est disponible à l'Office de Tourisme.



Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY



www.cen-haute-savoie.org
04 50 66 47 51 | contact@cen-haute-savoie.org
www.facebook.com/reservenaturelleduboutdulacannecy



GESTIONNAIRE ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



La réserve naturelle du Bout du Lac d'Anney, située sur la commune de Doussard, est gérée par Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie.

VOCATION D'UNE RÉSERVE NATURELLE

CONNAÎTRE

Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. La réserve naturelle est un laboratoire en plein air !

PROTÉGER

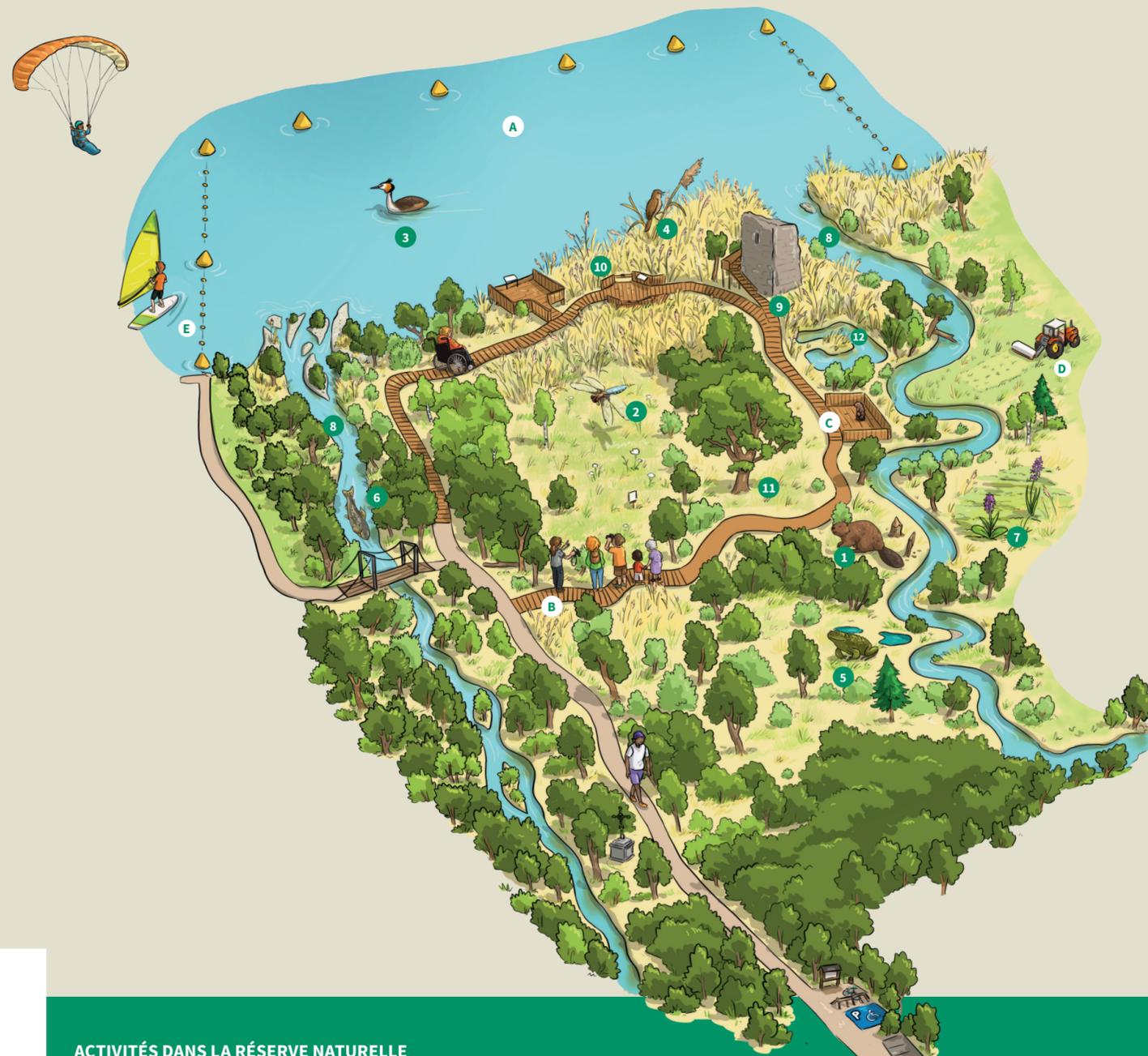
Une réglementation spécifique s'applique à chaque réserve naturelle. Le gestionnaire assure la protection de cet espace par des missions de police de l'environnement.

GÉRER

Un projet de conservation et de gestion des espèces et des milieux naturels existe sur cet espace, à la recherche d'un équilibre délicat pour les hommes et la nature.

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... cet espace est ouvert au public et entraîne les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement.



CHIFFRES CLEFS



Espèces de mammifères



Espèces d'insectes



Espèces d'oiseaux

40 types de milieux naturels, dont 13 ayant un intérêt à l'échelle européenne

24 hectares de forêts alluviales

Une boucle de près de 3 kilomètres

Plus de 200 000 visiteurs chaque année

Altitude moyenne 450 m

ACTIVITÉS DANS LA RÉSERVE NATURELLE

A La limite de la réserve naturelle s'étend au-delà des berges du lac. Un espace immergé comprenant le delta de l'Ire et les roselières (environ 15 hectares) est protégé des activités humaines (dérangement, piétinement, pollution, etc.). Dans ce périmètre de protection, la fréquentation pédestre et nautique est interdite. Des balises jaunes marquent les limites de cet espace protégé au niveau du lac.

B L'équipe du gestionnaire de la réserve naturelle du Bout du lac d'Anney sillonne régulièrement le terrain. Suivis scientifiques, restauration des milieux naturels, accueil du public et surveillance sont au programme.

C Un sentier pédagogique aménagé pour les personnes à mobilité réduite, permet de faire le tour de la réserve naturelle et de découvrir les informations disposées le long du sentier. Les panneaux sont également équipés de traduction en braille pour les personnes malvoyantes et de jeux à manipuler pour les plus jeunes. Ce plattelage a été aménagé pour vous par le Syndicat Mixte du Lac d'Anney.

D Pour conserver tout leur capital de biodiversité, les prairies ont besoin d'être fauchées ou pâturées, même dans une réserve naturelle ! Le gestionnaire accueille ou rémunère donc des agriculteurs, qui participent à l'entretien annuel des prairies agricoles.

E De nombreuses activités nautiques se pratiquent presque toute l'année sur le lac d'Anney (kayak, bateaux à moteur, paddle, baignades...). Pour concilier au mieux tous les usages, le périmètre de protection matérialisé par des bouées délimite un espace de tranquillité pour la faune aquatique protégée de la réserve naturelle.

PATRIMOINE DE LA RÉSERVE NATURELLE

1 Le **Castor** est un rongeur. Avec ses 4 grandes incisives, il consomme des feuilles d'arbres qu'il attrape en coupant le tronc pour accéder aux branches. Le Castor vit dans des terriers qu'il creuse lui-même dans la berge. L'entrée doit rester inondée pour empêcher les prédateurs d'entrer. C'est à ça que sert le barrage qu'il construit à l'aval du terrier !

2 La **Libellule déprimée** peut mesurer près de 5 cm. Son abdomen est plat et large, bleu clair chez les mâles, brun avec des taches jaunes chez la femelle. Les adultes, visibles d'avril à mi-septembre, volent très rapidement et se perchent souvent au sommet d'une tige. Cette libellule affectionne le Bout du lac et notamment le cours d'eau lent de l'Eau morte où elle peut se reproduire.

3 Le **Grèbe huppé**, excellent plongeur au long cou, est facilement identifiable à sa huppe noire et sa collerette rousse. Extrêmement rapide et agile dans l'eau, il y capture sa nourriture et y élabore un nid flottant près des berges au moment de la reproduction. On peut l'apercevoir sur le lac d'Anney où il est présent toute l'année. Il vous épatera encore plus au printemps lors de la parade nuptiale !

4 La **Rousserolle effarvatte** est la plus commune des "fauvettes aquatiques". La femelle, au plumage brun comme le mâle, pond une à deux couvées par an, de 3 à 5 œufs entre avril et juin dans la roselière haute et touffue. Elle accroche son nid à des tiges de roseau suspendu au-dessus de l'eau jusqu'à un mètre de haut. Son nid en forme de coupe est fait de feuilles de roseaux, de tiges et d'herbes.

5 Les **Crapauds communs** sont terrestres et aquatiques. Ils vivent en forêt une partie de l'année et migrent vers des mares au printemps pour pondre leurs œufs. Au Bout du lac, chaque année, une importante population traverse la route du côté de Verthier. C'est pourquoi, une portion de la route est aménagée avec un crapauduc constitué de tunnels qui leur permettent de traverser en toute sécurité et d'aller se reproduire dans les marais humides de la réserve naturelle.

6 Avec son corps fuselé, la **truite** est parfaitement adaptée à une nage rapide. Elle aime les eaux claires, pures et fraîches de l'Ire. En automne, les truites remontent la rivière, effectuant parfois des sauts lors de passages difficiles. Elles recherchent des eaux peu profondes et des fonds de graviers dans lesquels, au cœur de l'hiver, la femelle creuse un nid et pond plusieurs milliers d'œufs que le mâle féconde.

7 L'**Orchis militaire** est une magnifique orchidée, assez rare et facilement reconnaissable à son inflorescence en épi et ses fleurs ornées d'un « casque » mauve pâle. Le nom de cette orchidée fait référence à l'aspect de "petit soldat" donné par la forme du labelle surmonté du casque. C'est une plante qui aime la lumière et pousse sur des sols calcaires secs comme les pelouses et les prairies non fertilisées de la réserve naturelle.

8 L'**Ire** et l'**Eau morte** traversent la réserve naturelle. Ces deux rivières sont très différentes bien qu'elles prennent toutes les deux leur source dans le massif des Bauges. L'Ire à l'ouest porte bien son nom. Son courant vif peut devenir torrentiel lors d'épisodes importants de fonte de neige ou en été, à l'occasion d'orages violents. L'Eau morte, côté est, est plus douce. Son courant est ralenti par les nombreux méandres, jolies boucles sauvages, formées en aval.

9 La **tour de Beauvivier**, tour carrée du XIIe siècle, haute d'une dizaine de mètres, est le dernier vestige d'une ancienne maison forte qui servait à surveiller le bout du lac, le port du Vivier, disparu en raison de son ensablement, ainsi que la route qui rejoignait Anney. Un péage était perçu au pont qui enjambait l'Eau morte. La maison forte et le bourg ont été détruits au XVe siècle par une crue.

10 La **roselière** est un écosystème de transition entre l'eau et la terre. La roselière "classique" se compose majoritairement de roseaux qui contribuent à la régulation des crues et au maintien des berges. Leur système racinaire filtre naturellement et efficacement l'eau. Les roselières sont aussi une zone de cachette, de nidification, de reproduction et de chasse pour de nombreux animaux. La réserve naturelle du Bout du Lac abrite la plus grande roselière du lac même si sa surface a fortement régressé depuis 50 ans du fait des activités humaines.

11 Le **grand chêne** de la réserve naturelle trône majestueusement au centre d'une prairie humide. De par sa circonférence (plus de 4 m), sa hauteur (environ 20 m) et son âge estimé à 220 à 250 ans, il en impose ! Connu des habitants et admiré par les visiteurs, il a inspiré des conteurs ou des poètes et a obtenu en 2017 le prix « Coup de cœur » du concours de l'Arbre de l'année.

12 Les marais font partie des joyaux de la réserve naturelle. Leur fonctionnement est complexe, avec une alimentation en eau liée à la fois aux précipitations, au ruissellement souterrain et aux nappes d'accompagnement des rivières ! Les marais abritent une faune et une flore très spécialisées, adaptées aux conditions très humides.

EN SAVOIR PLUS

www.cen-haute-savoie.org
rando.nature-haute-savoie.fr
www.facebook.com/reservenaturelleduboutdulacannecy
www.sources-lac-anney.com/

